

---

## PRÉFACE

---

Le Colloque sur l'érosion des berges, « Vers une gestion intégrée des interventions en milieu marin » tenu les 19, 20 et 21 février 1999 à Baie-Comeau fut un grand succès. En effet, de nombreux spécialistes ont expliqué la problématique d'ensemble. La population était aussi présente et a bénéficié de cette expertise. Sensibilisé, le milieu connaît beaucoup mieux les difficultés d'interventions pour contrer ce phénomène. Les moyens d'interventions conduisant éventuellement vers des programmes de soutien financier qui restent toutefois à définir avec les autorités publiques.

En ce sens, le colloque a pleinement rencontré ses objectifs et permet maintenant de continuer nos démarches vers l'expérimentation de certaines mesures d'action et de gestion de l'érosion des berges.

La MRC de Manicouagan de concert avec les autorités politiques québécoises ont convenu de la mise en place d'une entente spécifique, par laquelle des fonds seront mis à la disposition de la région pour réaliser des études de base sur le phénomène d'érosion et de réaliser des interventions ponctuelles dans les cas d'extrême urgence.

Le ministère des Affaires municipales et de la Métropole est actuellement à pied d'œuvre pour convenir d'une telle entente.

La Société Hydro-Québec, quant à elle, contribue de concert avec la MRC de Manicouagan à la mise en œuvre d'un projet expérimental visant à analyser les effets de certains types d'ouvrages permettant la rétention de sable sur les berges d'un secteur donné de la péninsule Manicouagan.

La MRC de Manicouagan compte également, avec l'appui des autorités provinciales, interpeller le gouvernement fédéral, afin d'obtenir un programme spécifique dans le cadre d'une entente fédérale et provinciale pour mettre de l'avant un programme d'intervention.

Tout n'est pas d'ores et déjà réglé dans ce dossier, mais nous croyons qu'il est sur la bonne voie.

La MRC de Manicouagan, quant à elle, continue les démarches déjà entreprises avec ses partenaires, dont le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, afin que l'on puisse vraiment en arriver à une meilleure connaissance du phénomène, de l'identification des moyens d'interventions adaptés du milieu et une gestion intégrée de l'érosion des berges.

Ce colloque aura permis une saine concertation, laquelle débouche sur des solutions pratiques qui sauront donner de l'espoir aux citoyens aux prises avec l'érosion des berges en milieu marin.

Merci de votre collaboration à tous.

Georges-Henri Gagné, préfet  
MRC de Manicouagan

Les actes du Colloque régional sur l'érosion des berges en milieu marin représentent une étape de plus dans la mise en œuvre du *Plan d'action et de réhabilitation écologique de la rive nord de l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent*. En organisant ce colloque, les représentants des différents secteurs d'activités que sont les membres du Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire s'étaient donnés, lors d'une consultation publique en 1996, un double mandat.

Dans un premier temps, celui de faire une mise au point sur l'état des connaissances en matière d'érosion des berges en milieu marin. Beaucoup de choses ont été dites sur ce phénomène fort complexe et le colloque aura eu le mérite, croyons-nous, de brosser un tour d'horizon juste et fidèle de la situation vécue ici et des expériences d'ailleurs pouvant être bénéfiques à la Côte-Nord.

Dans un deuxième temps, ce colloque avait comme but de regrouper différents intervenants dans la poursuite de la réflexion sur la prise en charge de ce phénomène à l'échelle régionale. En considérant la très bonne participation au colloque (environ 170 participants) et la nature des discussions qui en ont résulté, les membres du Comité ont le sentiment que cet objectif a également été atteint.

Cependant, la problématique de l'érosion des berges sur la Côte-Nord est encore loin d'être résolue et nécessitera une concertation ainsi qu'un partenariat soutenus. À ce titre, la gestion intégrée des interventions sur le littoral constitue une approche intéressante et fort prometteuse pour laquelle les membres du Comité ZIP, en collaboration avec les autres acteurs, devront multiplier les initiatives. C'est en gardant à l'esprit cette perspective que nous vous convions à parcourir les propos échangés lors de ce colloque.

Au nom de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs à cet événement, nous vous souhaitons une agréable et enrichissante lecture!

Daniel Boudreau,  
président du Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire et  
membre du comité organisateur

